



## Avis public SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La soussignée donne avis public que le conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel tiendra une séance extraordinaire le 21 novembre 2023 à 20h30, au 94, rue de l'Église à la Salle du conseil.

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations et la période de questionnement porteront sur un dossier d'entente – employé #23.

Par conséquent, vous pouvez poser vos questions à l'avance par courriel [info@montsaintmichel.ca](mailto:info@montsaintmichel.ca) ou sur le site internet de la municipalité [www.montsaintmichel.ca](http://www.montsaintmichel.ca).

Donné à MONT-SAINT-MICHEL, le 20<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023 à 13h.

La greffière-trésorière adjointe

Cindy Aubin, DGA

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cindy Aubin, greffière-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9 h et 24h, le (2 jours avant séance) 20<sup>e</sup> jour de novembre 2023, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal et à la bibliothèque municipale.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

La greffière-trésorière adjointe

Cindy Aubin, DGA

---